

# Roadbook Duathlon



# Bienvenue au « 2<sup>e</sup> Duathlon de Carcassonne » !

*Il vous avait déjà séduit ou vous souhaitez le découvrir, vous trouverez dans ce Roadbook tous les renseignements sur les différentes courses, programme de la journée, circuits, etc...*

## **Comité d'organisation**

Le Comité Directeur  
Véronique BEDMAR (Présidente) / Triathlon Club Carcassonne

## **Chronométrage**

TKALTCHITCH - LEFORESTIER Guilhem - Triathlon Club Carcassonne  
(Matériel Chrono Ligue Occitanie de Triathlon)

## **Animateur**

Patrick FONVIEILLE

**Site de l'organisation :** <http://www.triathlondecarca.com/duathlon>

**Inscription :** <https://in.inscriptions-tiel.com/duathlon-de-carcassonne-20261764783237998?currentPage=select-competition>

**Site du club :** <http://www.tccarcassonne.com/>

# Planning / horaires

## Duathlon XS

- 7h30 - 8h15 : Retrait des dossards.
- 7h45 - 8h30 : Ouverture du parc à vélo (entrée commune S et XS).
- 8h40 : Départ du Duathlon XS Benjamins.
- 8h45 : Départ du Duathlon XS Minimes et Open.

## Duathlon S D3 Femmes :

- 8h30 - 12h00 : Retrait des dossards.
- 11h30 - 12h15 : Ouverture du Parc à Vélo.
- 12h30 : Départ du Duathlon S D3 femmes.

## Duathlon Jeunes

- 8h30 - 11h30 : Retrait des dossards.
- 11h00 - 11h30 : Ouverture du parc à vélo.
- 11h40 : Départ de la première course (2 à 3 courses sont prévues selon le nombre d'enfants inscrits et leur catégorie d'âge).
- Briefing : 5 minutes avant chaque course.

## Duathlon S Open (à partir de Cadets) :

- 8h30 - 12h00 : Retrait des dossards.
- 11h30 - 12h15 : Ouverture du Parc à Vélo.
- 13h15 : Départ du Duathlon S Open.

## Duathlon S D3 Hommes :

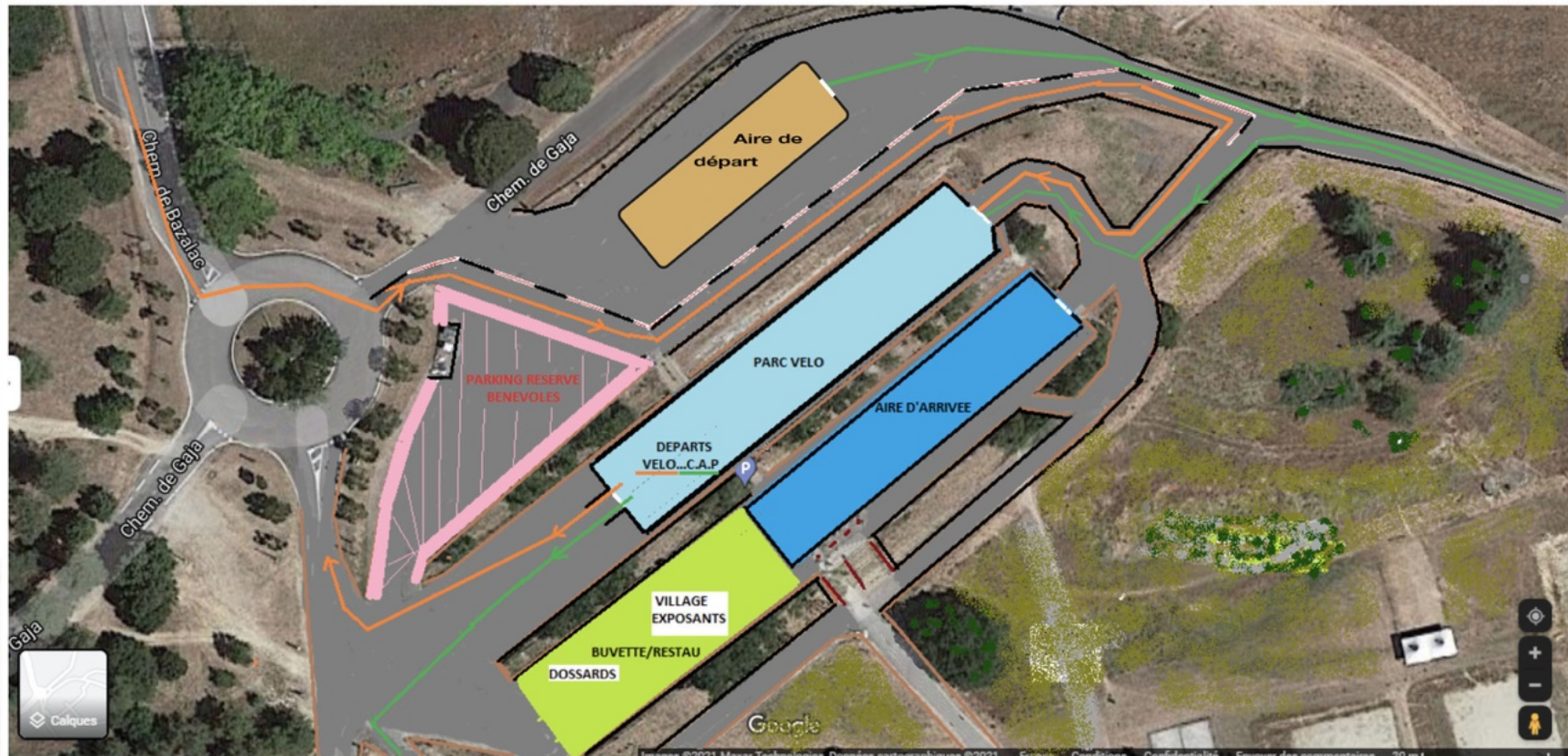
- 7h30 - 8h30 : Retrait des dossards.
- 7h45 - 8h45 : Ouverture du Parc à Vélo.
- 9h45 : Départ du Duathlon S D3 hommes.

Ouverture du parc à vélo / Récupération du matériel : après l'arrivée du dernier concurrent à vélo.

**La remise des récompenses se fera à 15h30,**

dès réception des résultats officiels du chronométreur validés par les arbitres.

# Plan du site de la course



<https://maps.app.goo.gl/FcMhWYdXpBPXM2td7>

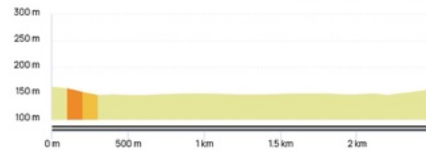
# Circuit S

## Cap 1 Duathlon S



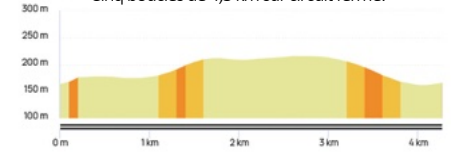
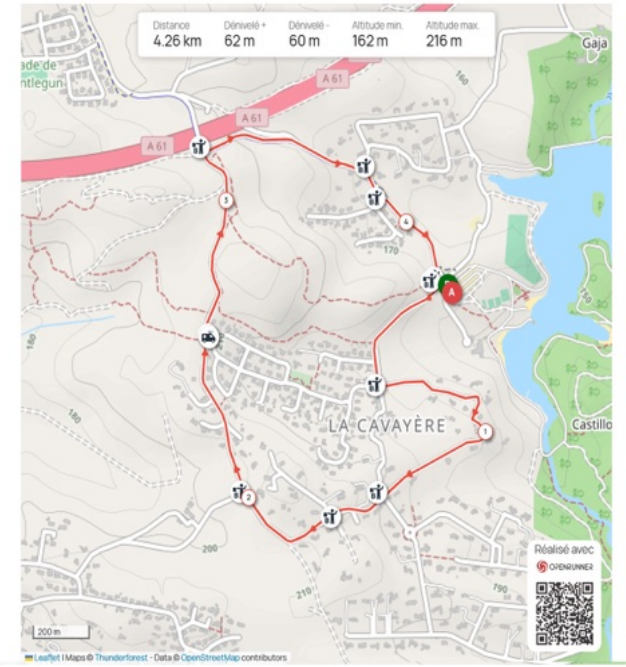
Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

## CAP 2 Duathlon S



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

## Vélo Duathlon Set XS

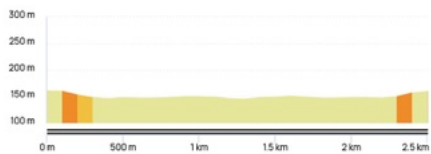


Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

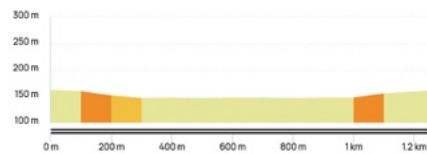
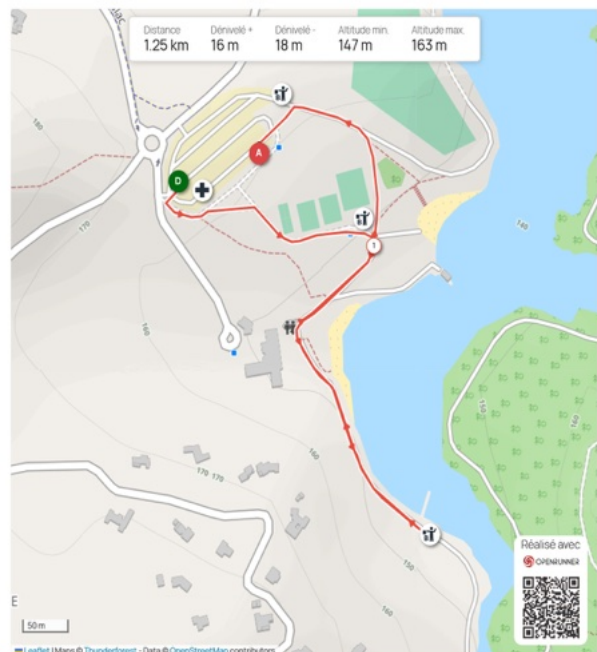
Cinq boucles de 4,3 km sur circuit fermé.

# Circuit XS

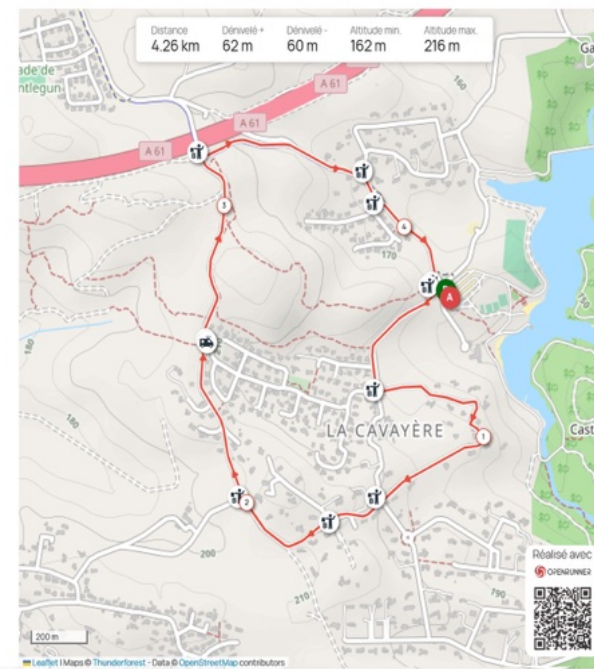
## CAP 1 Duathlon XS



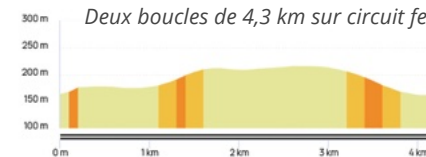
## CAP 2 Duathlon XS



## Vélo Duathlon Set XS



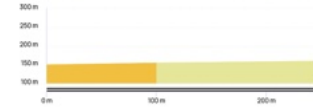
Deux boucles de 4,3 km sur circuit fermé



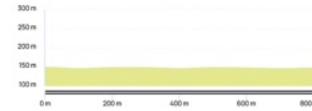
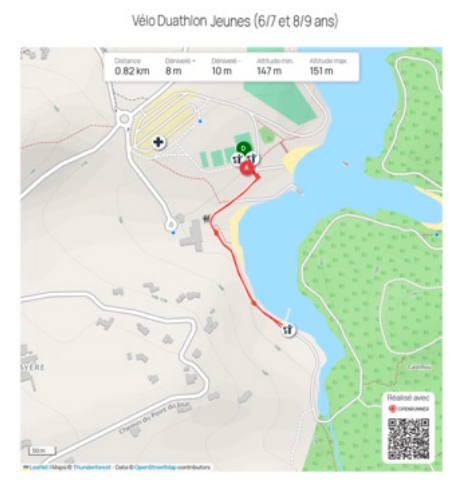
# Circuit jeunes 6/7 et 8/9



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez respecter les propriétés et chemins privés et assurer-vous de la praticabilité du parcours.

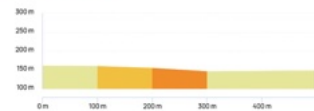


Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez respecter les propriétés et chemins privés et assurer-vous de la praticabilité du parcours.

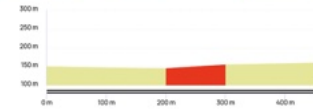
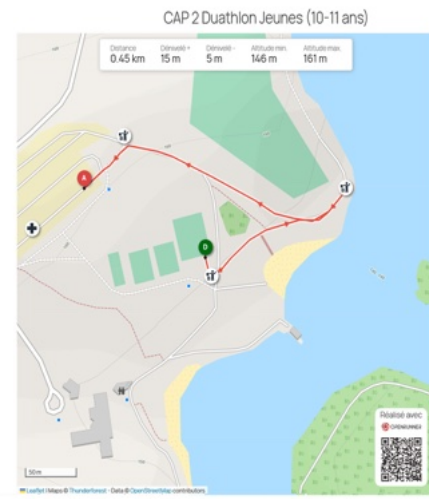


Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez respecter les propriétés et chemins privés et assurer-vous de la praticabilité du parcours.

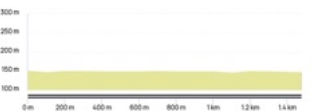
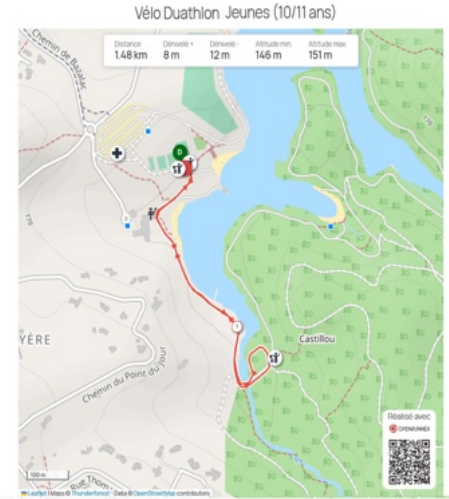
# Circuit jeunes 10/11



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez respecter les propriétés et chemins privés et assurer-vous de la praticabilité du parcours.



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez respecter les propriétés et chemins privés et assurer-vous de la praticabilité du parcours.



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez respecter les propriétés et chemins privés et assurer-vous de la praticabilité du parcours.

# Règlement du Duathlon de Carcassonne 2026

## Article 1 – Général

- Le Duathlon de Carcassonne est organisé le dimanche 08 mars 2026 par le Triathlon Club Carcassonne sur le site du Complexe sportif Raymond Chésa à La Cavayère.
- Le règlement s'appuie sur la [Réglementation Sportive de la FFTRI](#).

## Article 2 – Inscriptions

### – Les courses organisées sont :

- Duathlon S D3 Hommes (restriction d'âge, être né avant le 31/12/2010)
- Duathlon S D3 Femmes (restriction d'âge, être né avant le 31/12/2010)
- Duathlon S Open (restriction d'âge, être né avant le 31/12/2010)
- Duathlon XS Open (restriction d'âge, être né avant le 31/12/2014)
- Duathlon Jeunes 10 – 11 (restriction d'âge, être né entre le 01/01/2015 et le 31/12/2016)
- Duathlon Jeunes 8 – 9 (restriction d'âge, être né entre le 01/01/2017 et le 31/12/2018)
- Duathlon Jeunes 6 – 7 (restriction d'âge, être né entre le 01/01/2019 et le 31/12/2020)

– Les inscriptions se font par internet uniquement (pas d'inscription par courrier, téléphone, fax ou mail) jusqu'au jeudi 05 mars 2026 à 20h00.

Majoration des tarifs le 22 Février à 9h00 de 5 euros pour les formats S et XS.

– Le nombre de concurrents par course est limité. – L'épreuve est ouverte aux licencié(e)s FFTRI 2026. – Pour s'inscrire, les non licencié(e)s FFTRI et les licences loisir doivent souscrire à une « Licence Expérience », moyennant une majoration tarifaire conformément à la réglementation de la FFTRI, pour la prise de la Licence Expérience (personnes non-titulaires d'une licence FFTRI Compétition en cours de validité).

– Lorsque le demandeur est majeur, il devra prendre connaissance du “Formulaire Info Santé” et attester de la bonne compréhension des informations délivrées. – Lorsque le demandeur est mineur, l’obtention de la licence ou la prise d’une Licence Expérience (personnes non-titulaires d’une licence FFTRI Compétition en cours de validité) sont subordonnées à l’attestation du renseignement d’un questionnaire relatif à l’état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l’autorité parentale

Lorsqu’une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, la validation de l’inscription nécessite la production d’un certificat médical attestant l’absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois.

– Licences fédérations étrangères : conformément à la réglementation sportive 2026 de la FFTRI (point 3.2.1), la prise d’une Licence Expérience est désormais obligatoire, sauf pour les licencié(e)s des fédérations ayant passé un accord avec la FFTRI (Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse). Dans tous les cas, le certificat médical n’est pas nécessaire. – Pour les mineurs une autorisation du responsable légal est demandée.

– Toute inscription INCOMPLETE ne sera pas prise en compte (inscription en ligne + règlement). Si nous recevons une inscription incomplète, elle ne sera pas enregistrée. Si toutefois il reste des places le jour de l’épreuve, votre inscription sera prise en compte sur présentation des éléments manquants.

### **Article 3 – Retrait des dossards**

– Pour retirer votre dossard le jour de l’épreuve vous devrez obligatoirement vous munir des pièces suivantes :

- Licenciés FFtri : votre licence FFtri 2026 (avec photo) ou une pièce d’identité.
- Non-licencié(e)s FFtri ou licence loisir : un certificat médical attestant l’absence de contre-indication à la pratique du duathlon en compétition, s’il a été demandé dans le formulaire info santé (adulte) ou le questionnaire santé (mineur).

– Une consigne sera mise à votre disposition.

– Tout manquement à l’article 3 du règlement, obligera l’organisateur à refuser le départ, ceci pour des raisons d’assurance.

– ATTENTION : un seul dossard sera fourni par l’organisation, pensez à vous munir d’une ceinture porte dossard.

## Article 4 – Sécurité

- Le Duathlon est une discipline qui demande un certain niveau d'entraînement et une bonne condition physique. Chaque concurrent qui participe à la compétition, le fait sous sa propre responsabilité (ou celle de ses parents pour les mineurs).
- Sur la partie vélo le concurrent s'engage à respecter le code de la route, le port du casque à coque rigide, jugulaire fermée, est obligatoire.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux dégradations des effets personnels qui pourraient se produire pendant la manifestation, ainsi qu'aux accidents dus au non-respect du code de la route, des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs ou services de police. En cas de manquement à ces règles, en aucun cas l'athlète ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques, vis-à-vis de l'organisateur.
- Il est interdit aux concurrents de recevoir quelconque aide extérieure à l'organisation, sous peine de disqualification par les arbitres.
- La responsabilité des organisateurs est dégagée dès abandon, disqualification, arrêt sur décision médicale ou autre décision des organisateurs.
- Courses enfants : En cas d'abandon sur les parties vélo ou course à pied, l'enfant devra rester sur le parcours et le finir en marchant afin de permettre au bénévole fermant la course de s'assurer de la bonne arrivée de tous les concurrents. En cas de sortie de l'enfant du parcours balisé, il ne pourra plus être considéré sous la responsabilité de l'organisation. En dehors des temps de course (avant le départ et après l'arrivée), les enfants restent sous l'entière responsabilité des adultes majeurs accompagnants. L'organisation considère que ces démarches ont été expliquées à chaque enfant par son responsable.

## Article 5 – Parc à vélo

- Le parc à vélo sera ouvert et surveillé 1 heure avant le début des courses, et jusque 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.
- L'accès au parc à vélo est interdit au public ou accompagnateurs. Seuls les concurrents munis d'un dossard auront accès au parc à vélo.
- L'accès au parc à vélo pour la récupération du matériel sera soumis à la restitution de la puce de chronométrage. En cas de perte ou non restitution de la puce, le concurrent devra s'acquitter d'un montant de 20€ pour rembourser le prestataire de chronométrage.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou dégradations des effets personnels entre concurrents qui pourraient se produire dans le parc à vélo.

## Article 6 – Annulation

- En cas de force majeure (intempéries exceptionnelles ou interdiction administrative), l'organisation se réserve le droit de modifier les épreuves et leur déroulement (parcours, horaires...), ou d'annuler la manifestation. Dans ce dernier cas, les droits d'inscriptions seront remboursés dans la limite des frais déjà engagés par l'organisation dans la manifestation, et hors coûts prélevés par le site d'inscription en ligne.
- Tout désistement d'un concurrent doit être notifié par le biais d'un justificatif valable (certificat médical ou autre motif grave laissé à l'appréciation de l'organisation) pour donner lieu au remboursement de l'inscription (hors coûts prélevés par le site d'inscription en ligne). Toutefois, les concurrents qui se désisteront au cours des huit derniers jours précédant la course ne seront pas remboursés des frais d'inscription.

## Article 7 – Récompenses

Seuls les athlètes présents pourront venir retirer leurs récompenses :

- Duathlon XS : les 3 premiers au scratch, ainsi que les premiers benjamins, minimes et cadets, hommes et femmes distincts.
- Duathlon S : les 3 premiers au scratch, ainsi que les premiers cadets, juniors, seniors et masters, hommes et femmes distincts.
- Duathlon S D3 : les 3 premiers au scratch et les 3 premières équipes.
- Duathlons Jeunes : pas de récompense sur le podium pour les jeunes, tous seront récompensés par une médaille à l'arrivée ; pour les jeunes licenciés audois, la course est support du Championnat départemental. Les récompenses seront décernées en même temps que les autres podiums par le CODEP.

## Article 8 – Drafting

- Les parcours vélo se dérouleront sur route fermée à la circulation. Le drafting sera autorisé.
- A ce titre s'appliquent les règles pour les courses avec drafting (abri-aspiration) du point 6.5.6. de la réglementation sportive de la FFtri.
- Conformément à la réglementation (point 6.5.6.) : les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons, sont interdits. Les roues à rayons doivent comporter 20 rayons minimum, à l'exception des roues homologuées par l'UCI. Les roues pleines (lenticulaires, paraculaires, etc...) sont interdites.

## Article 9 – Développement durable

- Le Duathlon est une épreuve qui se déroule en milieu naturel, nous attirons l'attention des concurrents sur leur responsabilité à respecter l'environnement dans lequel ils vont évoluer.
- Conformément au label Triathlon Durable, des zones de propreté seront mises en place. Le concurrent s'engage à jeter ses déchets dans les zones prévues à cet effet, sous peine de se voir disqualifié.

## Article 10

- **Le simple fait de s'inscrire et participer à la course implique de connaître et d'accepter le présent règlement ainsi que celui de la FFtri.**



Trinquier  
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

